



Rapport d'activité 2022

Adopté lors de l'Assemblée Générale du 4 février 2023



Table des matières

Table des matières

1. Vie et fonctionnement de l'association.....	5
A. L'assemblée générale 2022.....	5
B. Le Collectif 2022.....	6
C. Les groupes de travail.....	6
D. Coordination associative et administrative.....	7
E. L'équipe salariée.....	8
F. Les membres adhérents.....	9
2. Accompagnement des projets de création d'AMAP.....	10
A. La pratique de l'essaimage.....	10
B. Les nouveaux partenariats 2022 et les projets de création.....	11
Création de l'AMAP Au fil des saisons, à Margny-les-Compiègne (60).....	11
Création de l'AMAP Plaine à Estrées-Saint-Denis (60).....	11
Projet d'AMAP sur la terre des 2 caps (62).....	11
Projet d'AMAP à Dunkerque (59).....	11
Projet d'AMAP à Hesdin (62).....	11
Projet d'AMAP à Condé-en-Brie (02).....	12
Les transmissions de partenariat en AMAP.....	12
C. Orientation des porteur-ses de projet.....	12
3. Suivi et accompagnement des partenariats AMAP existants.....	14
A. Animation et accompagnement du réseau.....	14
B. Visite des AMAP et participation à leurs évènements.....	15
C. Accompagnement des fermes en AMAP.....	15
Accompagnement à la réalisation de diagnostics Agriculture Paysanne en partenariat avec Initiatives Paysannes.....	16
Poursuite du groupe de travail « Sauvons l'élevage plein air ! ».....	17
Création du groupe de travail « Tempête Eunice » en soutien aux fermes impactées.....	18
Actions de sensibilisation sur le revenu paysan.....	19
Rencontre de paysan-nes en AMAP.....	20
D. Formation des amapien-nes et des paysan-nes.....	21
Formation à l'outil de gestion Clic'AMAP.....	21
Création et diffusion d'un cycle de formations à destination des amapien-nes.....	21
4. Dynamique territoriale, régionale et inter-régionale.....	23
A. Dynamiques inter-AMAP.....	23
B. Dynamiques territoriales et régionales.....	23
Le Réseau InPACT Hauts-de-France.....	23
Projets partenariaux en région sur l'accessibilité alimentaire.....	24
Partenariats avec la Chambre d'agriculture : PID, PAIT et portail "ouacheterlocal.fr".....	26
Partenariats avec des collectivités territoriales.....	26
L'APES et le Cerdd.....	27

C. Chantiers inter-régionaux.....	28
Développement de l'outil Clic'AMAP.....	28
Participation au groupe de travail inter-régional « accessibilité alimentaire ».....	29
Rencontres inter-salarié-es.....	29
Participation à la démarche de DLA initiée par le Miramap autour du chantier sur la « marque AMAP ».....	30
5. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région.....	31
A. Outils de communication externe.....	31
Gestion du site internet.....	31
Mise à disposition de kits de communication pour les évènements des AMAP.....	32
Mise à disposition d'outils personnalisables pour les AMAP.....	32
Commande collective de cabas « Manger sain, local et solidaire ».....	32
Manifestations grand public : faire connaître les AMAP et le réseau régional.....	33
Relais du festival ALIMENTERRE 2022.....	33
Relais de la campagne AMAP en Fêtes 2022.....	34
Communication et sensibilisation en milieu scolaire.....	34
B. Communication interne.....	35
Diffusion d'une lettre d'information.....	35
Communication régulière par e-mail.....	35
Lancement d'un livre de recettes des AMAP de la région.....	35
C. Actions de communication en soutien au réseau.....	35
Communiqué de presse Manger sain, local et solidaire.....	36
Campagne nationale # AGIR EN AMAP.....	36
Création d'un compte Instagram.....	37
Rédaction de fiches pédagogiques à destination des AMAP.....	37
D. Relations presse.....	37

Qu'est-ce que le Réseau des AMAP Hauts-de-France ?

Le réseau des AMAP Hauts-de-France (AMAP HDF) est une association sans but lucratif. Les membres du réseau sont les paysan-ne-s et les amapien-ne-s de la région des Hauts-de-France. Aujourd'hui, le réseau regroupe **107 AMAP et plus de 150 paysan-nes partenaires**.

Dans le respect de la Charte des AMAP, l'association travaille dans un esprit de réseau fructueux et de droit à l'auto-expérimentation.

Le **programme d'actions 2022** d'AMAP HDF est construit à partir des **4 orientations stratégiques** suivantes :

- l'accompagnement des projets de création d'AMAP
- le suivi et l'accompagnement des partenariats en AMAP existants
- l'animation et le renforcement de la vie du réseau des AMAP dans une dynamique territoriale, régionale et inter-régionale
- la promotion du réseau des AMAP et de l'agriculture paysanne en région

L'année 2022 en quelques mots

Ce début d'année 2022 démarrait sous de meilleurs augures pour notre réseau. Le contexte sanitaire devenant moins pesant, nous avons pu mener plus d'actions sur le terrain et reprendre la plupart de nos activités et projets.

Les temps de rencontre entre paysan-nes en AMAP ont pu avoir lieu, le cycle de formation à destination des amapien-nes n'est plus un projet mais une réalité ! Le Collectif d'AMAP HDF a pu travailler et construire des communs afin de se lancer dans l'organisation d'échanges locaux très prochainement.

En ce début d'année, le groupe de travail « communication » d'AMAP HDF s'est rapidement investi de l'action phare adoptée lors de notre assemblée générale « actions de communication en soutien au réseau ». Ce groupe a pu concrétiser un communiqué de presse, participer à une campagne de communication de dimension nationale et créer des fiches pédagogiques à destination des membres du réseau.

2022 nous a aussi réservé des événements tout aussi graves qu'inattendus face auxquels nos membres ont une fois de plus prouvé leur force et leur solidarité ! La réglementation sur la grippe aviaire, le passage des tempêtes Eunice et Franklin, un épisode de grêle, les conséquences de l'inflation et la sécheresse ont été des événements d'une violence rare pour les fermes de nombre de nos paysan-nes en AMAP. Mais les membres de notre réseau ont su faire face et rester solidaires. Face à de tels événements, AMAP HDF s'est mobilisée avec d'autres acteurs de promotion de l'agriculture paysanne pour accompagner et soutenir les paysan-nes. Car le maintien d'une agriculture paysanne, comme une AMAP, c'est plus qu'un panier !

1. Vie et fonctionnement de l'association

Chiffres clés

- Un Collectif de **3** paysan·nes et **5** amapien·nes
- **6** groupes de travail
- **3** salariées
- **68** AMAP adhérentes
- **31** fermes en AMAP adhérentes
- **2** sympathisants adhérents

A. L'assemblée générale 2022

Le **26 février 2022** a eu lieu notre Assemblée Générale en **visioconférence**. Près d'une cinquantaine d'adhérent·es étaient au rendez-vous. Parmi le collège « fermes en AMAP », 13 adhérent·es étaient présent·es ou représenté·es. Parmi le collège « AMAP », 34 adhérent·es étaient présent·es ou représenté·es.

L'Assemblée Générale a été introduite par avec la lecture du rapport moral de l'association par Benoît Perin, amapien membre du Collectif. Christine Mouchel, amapienne membre du Collectif a poursuivi en présentant les activités 2021 de l'association. Martine Molina, amapienne du Collectif et trésorière du Réseau, a attesté une fois de plus de la bonne santé financière de l'association au regard des résultats financiers 2021 et a présenté le budget prévisionnel 2022. Marie-Charlotte Lento a complété la présentation du budget par la présentation des orientations 2022 et des actions déterminées comme prioritaires.

Pour faciliter les échanges, les adhérent·es ont été réparti·es dans différentes chambres de visioconférence. La méthode du « râteau et de la pépite » a été proposée pour un compte-rendu ludique des échanges en collégiale. Voici quelques pépites exprimées par les adhérent·es : « la création d'une nouvelle AMAP pendant le confinement », « le projet enthousiasmant de livre de recettes des AMAP du Réseau », « les initiatives solidaires en lien avec l'accessibilité alimentaire au sein des AMAP », « les formations à venir pour les amapien·nes ». La « baisse du nombre d'adhérent·es » dans un grand nombre d'AMAP a été un râteau partagé parmi la majorité des adhérent·es présent·es à l'AG.

L'AG s'est terminée par l'**élection du Collectif 2022**. Plusieurs membres partants, dont certain·es engagé·es de longue date au sein du Réseau, et une majorité ré-élue. Nous en avons profité pour remercier Paul Brunner-Haour, Charlotte Drivière, Franck De Sousa, Pierre Feissel et Florence Lefebvre, membres sortants, pour leur implication au sein du Réseau.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022 du Réseau des AMAP Hauts-de-France disponible sur demande.

B. Le Collectif 2022

AMAP HDF fonctionne avec un Collectif composé de **8 membres** en 2022 (3 paysan·nes et 5 amapien·nes du réseau).

Les membres du Collectif élus en 2022 sont : Eric GAILLARD (collège AMAP), Agnès KINDT (Collège Ferme en AMAP), Marie-Charlotte LENTO (collège AMAP), Martine MOLINA (collège AMAP), Christine MOUCHEL (collège AMAP), Benoît PERIN (Collège AMAP), Cécile SYRYN (collège Ferme en AMAP) et Willy VINDEVOGEL (Collège Ferme en AMAP).



C. Les groupes de travail

Les membres du Collectif sont réparti·es dans plusieurs groupes de travail (GT).

- **GT suivi et animation du réseau** : diffusion d'un catalogue de formations à destination des amapien·nes, temps d'échanges et recueil des bonnes pratiques, atelier de réflexion sur la dynamique de réseau et sur la construction d'une boîte à outils « *avoir des clefs pour animer un groupe local* ».
- **GT communication** : actions de communication en soutien au réseau, communiqués de presse, fiches pédagogiques, projet de livre de recettes, rédaction de lettres d'information.

- **GT éthique et amélioration des pratiques** : suites de la motion sur les non-paysans et la place des artisans dans notre association, participation au temps d'échanges et de réflexion dans le cadre du DLA national sur la marque « AMAP » animé par le Miramap.
- **GT accessibilité alimentaire** : déploiement du dispositif PANIERS dans les territoires, participation à la coordination régionale du dispositif (fonds de dotation), participation au GT accessibilité du Miramap, formation sur l'accessibilité alimentaire.
- **GT « élevage plein air »** : ce groupe de travail est constitué de membres du Collectif, de paysan·nes en AMAP et d'amapien·nes du réseau. Il a été créé en novembre 2021 suite à la réglementation relative à la grippe aviaire. Ce groupe a pour objectifs de s'informer et de se former sur le sujet, ainsi que de travailler à l'information des membres de notre réseau en lien étroit avec la Confédération Paysanne Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France.
- **GT « tempête Eunice »** : ce groupe de travail est animé en coopération avec Initiatives Paysannes, Bio en HDF, le CIVAM HDF et la Confédération Paysanne. Ce groupe s'est constitué à la demande des maraîcher·es impacté·es par la tempête de février 2022. De nombreux·ses maraîcher·es de la région y participent. Ce groupe nous a permis de mener un travail d'enquête et de veille important des fermes impactées par la tempête. Nous avons pu également élaborer collectivement un plaidoyer, des revendications, des interpellations des autorités, des institutions et des collectivités territoriales. Ce groupe a activement participé aux cellules de crise initiées par la Région Hauts-de-France à notre demande. Nous avons également mené un travail de suivi et d'information des différentes aides obtenues pour les fermes impactées.

Les groupes de travail sont ouverts aux membres du réseau qui souhaitent les rejoindre. Il arrive que des groupes de travail prévus en début d'année n'arrivent pas à se réunir et que d'autres se créent, en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

D. Coordination associative et administrative

Pour le bon fonctionnement de l'association, la coordination associative et administrative est indispensable. Plusieurs **missions de gestion et de suivi** sont remplies par des membres du Collectif :

- Commission Trésorerie
- Référent·e salariées
- Référent·e MIRAMAP
- Référent·e RGPD

Une grande partie des **missions administratives** sont assurées par la salariée en charge de la gestion administrative de l'association :

- **Gestion administrative**

- gestion de dossiers administratifs
- gestion de l'assurance des AMAP
- mise en conformité au RGPD de l'association – recueil du Consentement des adhérents
- Gestion des adhésions (suivi), enregistrement des adhésions à l'association , édition et envoi des reçus
- secrétariat technique : gestion courrier, impressions et envoi de documents
- Mise à jour de documents de communication

- **Suivi de la trésorerie**

- Réunions de travail avec l'expert comptable et transmission des pièces comptables tout au long de l'année
- Suivi de la trésorerie en coordination avec la trésorière et les salariées
- Classement des pièces de l'association
- Factures et refacturation
- Demandes d'acompte et demandes de solde des subventions.

- **Gestion informatique de l'association**

- Mise à jour de la base de données des adhérents dans les différents logiciels informatiques
- Échanges et réunion avec Cliss XXI, notre prestataire informatique.

Les trois salariées, en lien étroit avec la commission trésorerie, se répartissent les missions suivantes **selon les territoires et les spécificités** des dossiers :

- Suivi des financements et du budget, rédaction des dossiers de demande de subvention,
- Élaboration du plan d'action, du rapport d'activité et du budget prévisionnel
- Relations avec les partenaires

E. L'équipe salariée

Au service de l'association, les salariées garantissent la mise en œuvre concrète et quotidienne des actions de l'association, votées par l'Assemblée Générale.

L'équipe salariée est composée de **2 animatrices territoriales** et d'**une chargée de gestion administrative**.

Basée dans le nord de la région, Céline Regulski anime le réseau dans les territoires du Nord et du Pas-de-Calais. Basée à Amiens, Zoé Defente anime le réseau dans les territoires de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Basée à Saint-Laurent-Blangy, au siège social de l'association, Bernardetta Morano coordonne la gestion administrative de l'association.



Céline Regulski et Bernardetta
Morano
Antenne de Saint-Laurent-Blangy



Zoé Defente
Antenne d'Amiens

F. Les membres adhérents

Les membres adhérents d'AMAP HDF sont répartis en **3 collèges** : le collège « AMAP », le collège « ferme en AMAP » et le collège « sympathisant ».

Au 31 décembre 2022, **68 AMAP, 31 fermes en AMAP et 2 sympathisants adhèrent** au Réseau des AMAP Hauts-de-France.

De nombreux amapien·nes et paysan·nes contribuent bénévolement aux actions de l'association. Chaque essaimage est l'occasion pour les membres du réseau d'apporter leur savoir et de devenir paysan·ne ou amapien·ne essaimeur·se.

Des stands de promotion des AMAP lors d'événements grand public ont été tenus par des bénévoles membres du réseau.

En 2022, de nombreux membres du réseau ont participé activement aux groupes de travail dédiés à l'élevage plein air et à la gestion de la crise « tempête Eunice ».

2. Accompagnement des projets de création d'AMAP

Chiffres clés

- **107** AMAP en Hauts-de-France
- **2** nouvelles AMAP
- **4** projets de création d'AMAP
- Accompagnement à la transmission de partenariats en AMAP (paysan·nes en retraite ou transmettant leurs fermes et leurs partenariats AMAP)
- **3** formations "Devenir paysan en AMAP"
- **3** primo-accueil "Producteur, je m'informe sur le système AMAP"
- **2** AMAP dissoutes, dans la Somme et dans le Nord

A. La pratique de l'essaimage

AMAP HDF accompagne ainsi la création de nouvelles AMAP selon la méthode de l'essaimage, à l'image d'un essaim qui grandit et apporte son savoir pour la création d'un nouvel essaim. Dans la mesure du possible, chaque création d'AMAP est réalisée par un binôme essaimeur constitué d'un·e paysan·ne et d'un·e amapien·ne expérimenté·e-s et appuyé·e-s dans leur démarche par les animatrices du réseau.

En 2012, des bénévoles du réseau AMAP 59-62 ont réalisé des **livrets de l'amapien·ne et du paysan·ne essaimeur** à partir de leurs expériences et de leurs réflexions. Ces livrets ont pour objectif d'appuyer les essaimeurs dans leur rôle, de leur suggérer conseils et points à aborder. Ces livrets sont disponibles sur demande à AMAP HDF.

AMAP HDF s'appuie sur les **guides d'aide à la création d'une AMAP** réalisés par la FAMAPP et AMAP 59-62. Ces guides fixent les étapes de la création d'une AMAP et rassemblent des conseils, des points d'attention et des informations sur le système AMAP et le métier de paysan en AMAP. Ils peuvent être consultés par les personnes souhaitant créer une AMAP et par les essaimeurs d'un projet d'AMAP.

Concrètement, l'accompagnement d'AMAP HDF se traduit par les actions suivantes :

- **Rencontres des porteur·se·s de projet** (citoyen·ne·s et paysan·ne·s), présentation du principe des AMAP, des valeurs portées par le mouvement des AMAP
- **Mise en lien des personnes** (bénévoles, paysan·ne·es, AMAP voisines) ;
- **Énonciation des différentes étapes** du parcours de création d'une AMAP ;
- **Soutien à l'organisation et à l'animation d'une réunion d'information publique** dans la commune où la création est souhaitée ;
- Participation et parfois co-animation de **réunions de création** ;
- **Appui dans la communication** du projet de création

B. Les nouveaux partenariats 2022 et les projets de création

Création de l'AMAP Au fil des saisons, à Margny-les-Compiègne (60)

En 2020, les Jardins de l'Hermitage ont expérimenté un premier partenariat en AMAP avec les amapien-nes de l'AMAP Graines de vie créée en 2020. Les Jardins de l'Hermitage ont ensuite contractualisé des contrats AMAP avec des habitant-es de Margny-les-Compiègne. Se questionnant sur une formalisation de leur partenariat par la création d'une AMAP, ces habitant-es et les Jardins de l'Hermitage ont sollicité le Réseau qui a pu les rencontrer, les informer sur le système AMAP et les mettre en lien avec les AMAP existantes sur leur territoire. Le groupe de citoyen-nes a finalement décidé de créer une AMAP : l'AMAP Au Fil des saisons a été constituée le 22 mars 2022.

Création de l'AMAP'Plaine à Estrées-Saint-Denis (60)

Début 2020, un porteur de projet en maraîchage contactait le Réseau dans le cadre de la réalisation de son étude de marché, avec la volonté d'intégrer dans son projet d'installation la création d'une AMAP. Arrivant au terme de son parcours à l'installation, et après avoir effectué des stages chez des paysan-nes en AMAP, ce porteur de projet a recontacté le Réseau au mois de juillet 2022. Son projet de créer une AMAP autour de sa ferme était toujours d'actualité, et la communauté de communes de la Plaine d'Estrées a décidé de l'accompagner dans la communication de son projet sur ce territoire. Une réunion d'information publique a eu lieu le 27 septembre 2022 à Estrées-Saint-Denis et l'AMAP a été officiellement créée le 7 décembre 2022.

Projet d'AMAP sur la terre des 2 caps (62)

Des citoyens habitant entre les 2 caps ont contacté AMAP HDF dès février 2021. La période n'était pas propice à leur projet. En octobre et décembre 2021, nous avons pu les rencontrer et leur présenter les particularités du système AMAP, voir avec eux si leur projet peut correspondre à un projet d'AMAP. Ils ont également pu échanger avec une maraîchère déjà en AMAP de leur territoire. Ces citoyens se fournissent déjà auprès de cette maraîchère sur sa ferme. Ils voient avec un grand intérêt le projet de consolider leur partenariat avec elle dans le cadre d'une AMAP. Ce projet a connu un coup d'arrêt après le passage de la tempête Eunice. La maraîchère a été lourdement impactée et sa production sur l'ensemble de l'année 2022 en a subi les conséquences. Ce groupe de citoyens reste en contact avec la maraîchère.

Projet d'AMAP à Dunkerque (59)

Fin 2021, un porteur de projet en maraîchage contactait le réseau dans le cadre de son installation dans le secteur de Dunkerque. Son projet est de créer une AMAP autour de sa ferme. Après de nombreux échanges, AMAP HDF a organisé avec ce maraîcher une réunion publique au mois de mars 2022 afin de présenter le projet aux citoyens intéressés. Les échanges se sont prolongés entre les citoyens et le maraîcher.

Projet d'AMAP à Hesdin (62)

Au mois d'août 2022, un groupe de citoyens a pris contact avec AMAP HDF. Ils souhaitent créer une AMAP sur le territoire d'Hesdin et il ont rencontré un maraîcher du territoire. Nous avons pu les rencontrer et échanger avec eux à l'automne 2022. Ils ont pu également rencontrer des membres de l'AMAP PASSAGE de

Berck ainsi que des membres de l'AMAP de Rue qui leur ont partagé leurs expériences et leurs savoirs. Leur projet commence à prendre forme. Ils présenteront leur projet accompagné d'AMAP HDF lors d'une réunion publique à Hesdin courant janvier 2023.

Projet d'AMAP à Condé-en-Brie (02)

En septembre 2022, une citoyenne a pris contact avec le Réseau dans l'optique d'initier la création d'une AMAP sur son territoire. À quelques kilomètres de Condé-en-Brie, plusieurs paysan·nes réfléchissaient eux aussi à la création d'une AMAP. Une première réunion a eu lieu entre la citoyenne, les paysan·nes et le maire de Condé-en-Brie. Cette réunion a été suivie par une rencontre chez une paysanne du Réseau soutenant le projet, à Montlevon, avec un temps dédié à la présentation du système AMAP par l'animatrice du Réseau et en présence d'un amapien de l'AMAP Les Saveurs du Tardenois. Confirmant l'intérêt partagé pour la création d'une AMAP sur le territoire, une réunion d'information publique a été fixée le jeudi 5 janvier 2023 à Condé-en-Brie.

Les transmissions de partenariat en AMAP

En 2022, une nouvelle transmission de partenariat en AMAP a eu lieu. Certain·es paysan·nes de notre réseau arrêtent leur activité (pour un autre projet professionnel ou une retraite bien méritée). Mais la fin de leur partenariat ne signifie pas la fin de l'AMAP. D'autres paysan·nes « prennent le relais » en débutant un nouveau partenariat avec les amapien·nes voire en reprenant la ferme du paysan·ne parti en retraite. Lors de transmissions de partenariats en AMAP, AMAP HDF peut accompagner les amapien·nes et les futurs paysan·nes en AMAP.

En 2022, l'AMAP Adventices Jardin (59), a pris contact avec AMAP HDF à l'occasion de transmission d'un partenariat en AMAP. En fonction de leur projet et de leurs besoins, nous avons pu leur proposer des temps d'échange, d'accompagnement et de suivi.

C. Orientation des porteur·ses de projet

AMAP HDF développe plusieurs actions d'orientation de paysan·ne.s porteur·ses de projet qui sont plus ou moins proches de l'installation et qui souhaitent construire un partenariat en AMAP. De la rencontre individuelle aux temps d'information collectifs, les actions varient selon les profils et les besoins.

- **3 primo-accueil 'Producteur, je m'informe sur le système AMAP'**

Des sessions de premier accueil ont eu lieu à Amiens et à Saint Laurent Blangy en septembre 2022. Un temps de sensibilisation semblable à un primo-accueil a été organisée en novembre dans l'Aisne, sur la ferme d'une paysanne en AMAP et à destination de paysan·nes et de citoyennes portant un projet de création d'AMAP. L'objectif est d'apporter un premier éclairage des particularités du métier de paysan en AMAP et du partenariat en AMAP aux porteurs de projet. Cela leur permet de se faire une première idée du métier et ainsi de mieux évaluer si un projet de partenariat en AMAP peut correspondre à leur projet.

- **3 formations 'Devenir paysan·ne en AMAP' le 9 février 2022 à Amiens, le 25 novembre à Phalempin et le 6 décembre à Amiens**

AMAP HDF organise un temps de formation collectif intitulé « Formation Devenir paysan·ne en AMAP ». Cette formation se déroule sur une journée et a pour objectif d'apporter les connaissances relatives au métier de

paysan-ne en AMAP. Les formateur-trices de cette journée sont un-e paysan-ne en AMAP expérimenté-e et l'une des deux animatrices du réseau. Un dossier de présentation de la formation est disponible sur demande. La session du 9 février à Amiens a accueilli 2 stagiaires, la session du 25 novembre à Phalempin 6 stagiaires et la session du 6 décembre à Amiens 4 stagiaires.

- **Des rencontres individuelles de porteurs de projet**

En plus de ces temps d'information et de formation collectifs, les animatrices ont rencontré individuellement plusieurs porteur-ses de projet, dans leurs locaux ou sur leurs fermes. C'est l'occasion de faire un point sur l'état d'avancée du projet, d'apporter des conseils, des informations et de mettre en lien avec d'autres paysan-nés du réseau.

- **Un suivi quotidien par l'intermédiaire du réseau**

Des échanges ont régulièrement lieu avec les salarié-es des associations partenaires membres du réseau InPACT Hauts-de-France (Initiatives Paysannes, Bio en Hauts-de-France, Terre de Liens,...) afin de coordonner notre accompagnement pour favoriser l'installation de jeunes agriculteur-trices de notre région en agriculture paysanne.

3. Suivi et accompagnement des partenariats AMAP existants

En 2022, le réseau des AMAP Hauts-de-France compte **107 AMAP**, réparties comme suit dans la région.



Chiffres clés

- **41** AMAP rencontrées lors de visites
- **21** participations aux Assemblées Générales d'AMAP
- **19** visites de ferme
- **1** restitution de diagnostics agriculture paysanne en partenariat avec Initiatives Paysannes
- **10** formations à Clic'AMAP animées par AMAP HDF (**12** AMAP et **1** paysan-nes de la région formés)
- De très nombreux échanges par mail et par téléphone avec les AMAP et les fermes en AMAP

A. Animation et accompagnement du réseau

En 2022, AMAP HDF a apporté son appui et ses conseils à un grand nombre d'AMAP qui rencontraient des questionnements ou des difficultés. Notre approche consiste en une écoute de chacun et en un apport de connaissances issues des pratiques et des savoir-faire du réseau. Ces connaissances permettent aux AMAP de trouver leurs solutions pour renforcer et faire perdurer leurs partenariats. Tout ceci en vue de collecter et de diffuser les bonnes pratiques des paysans et des groupes d'amapiens.

Les sollicitations du réseau par les AMAP et les paysans sont quotidiennes. Elles concernent des besoins techniques ponctuels (rédaction de contrats, bilan de saison, communication, etc.) ou des besoins d'accompagnement plus poussés en cas de difficultés ou de questionnements dans la gestion collective du partenariat AMAP. Les sollicitations du réseau peuvent concerner :

- **Des questions sur les modes d'organisation, de fonctionnement et d'animation d'une AMAP**
- **La recherche de nouveaux partenariats de la part des paysans et des groupes d'AMAP.** Le réseau AMAP HDF est un relais de communication qui centralise un grand nombre de demandes. Nous accompagnons également la création de nouveaux partenariats (visite de la ferme, rédaction des contrats,...).
- **La demande d'outils de communication** (externe pour trouver de nouveaux amapien-nes et interne pour faciliter l'organisation de l'association)
- **La demande d'outils, de méthodes et de procédures**
- **Des questions juridiques** vis-à-vis des contrats AMAP, de l'assurance et du lieu de livraison, et des règles du RGPD
- **Des questions relatives aux aléas climatiques et au soutien des paysan-nes**
- **Un suivi et un soutien des paysans suite à l'épisode de grêle de la mi mai 2022**

B. Visite des AMAP et participation à leurs événements

Nous réalisons un **suivi individuel et régulier des AMAP existantes** dont les modalités sont diverses. Les visites sont l'occasion de découvrir le fonctionnement de chaque AMAP, de sonder les besoins et de faire du lien avec les amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Elles sont également un moment privilégié pour parler du réseau et de ses actions en cours.

Le réseau est régulièrement invité aux **assemblées générales des AMAP**. En 2022, le réseau a pu participer aux AG des membres du réseau. Les salariées et les membres du Collectif ont pu participer à **21 assemblées générales d'AMAP**.

Action phare de notre mission de suivi du réseau, cette action peut se décliner en visite des AMAP, participation à leur AG et à leurs événements. Ainsi, les salariées et membres du Collectif ont pu rencontrer **41 AMAP**. Nous avons également eu des contacts avec de nombreux membres par mail, téléphone ou visioconférence.

C. Accompagnement des fermes en AMAP

En 2022, ce sont plus de 150 paysan-nes qui sont en partenariat avec des AMAP en Hauts-de-France. De nombreux échanges ont lieu avec les paysans du réseau tout au long de l'année, téléphoniques et physiques, que ce soit lors des visites des livraisons ou des visites de ferme. Les animatrices et les membres du Collectif rencontrent régulièrement de manière informelle les membres du réseau, que ce soit lors d'événements, lors des AG d'AMAP ou des livraisons, ce qui permet de prendre des nouvelles, d'échanger et d'identifier d'éventuelles difficultés.

L'accompagnement quotidien des paysan-nes en AMAP comprend plusieurs actions.

- **De la médiation d'information** pour lancer un nouveau partenariat AMAP
- **De la mise en relation** avec une ou plusieurs AMAP
- **Un appui ponctuel en cas de difficulté** du-de la paysan-ne dans ses partenariats
- **Des visites de ferme (19 visites)**
Les visites de ferme sont l'occasion de prendre des nouvelles et garder le lien avec les paysan-nes de notre réseau. Bien souvent, un tour des cultures est réalisé tout en discutant des partenariats AMAP, des actualités des fermes, de leurs difficultés et de leurs projets.

En 2022, nous avons également mené des actions de suivi des fermes en AMAP plus thématiques. Certains thèmes propres au métier de paysan-ne ou certaines situations qui ont frappé de plein fouet une grande partie de la profession cette année, nous ont conduit à mener des actions de dimension plus collectives dans le suivi des fermes. Ces actions permettent aux paysan-nes d'agir en réseau, de renforcer leur interconnaissance, de faire du partage de savoir-faire et de s'informer mutuellement. Ainsi, nous avons pu organiser la restitution d'un diagnostic agriculture paysanne, poursuivre le groupe de travail « sauvons l'élevage plein air », animer le groupe de travail « tempête Eunice », participer à des actions sur le revenu paysan et organiser des temps de rencontre entre paysan-nes en AMAP.

Accompagnement à la réalisation de diagnostics Agriculture Paysanne en partenariat avec Initiatives Paysannes



Panneau de restitution du diagnostic de la Ferme de la Genevroye (Aisne) – page 1
Restitution le 23 janvier 2022

En 2019, nous avons programmé l'accompagnement de 4 fermes en AMAP dans la réalisation d'un diagnostic Agriculture Paysanne par l'association Initiatives Paysannes. En 2020, 3 des 4 diagnostics ont pu être réalisés. Les diagnostics réalisés dans la Somme et dans l'Oise ont été restitués auprès des AMAP partenaires des fermes en 2021, et **le diagnostic réalisé dans l'Aisne sur la ferme de la Genevroye a été restitué le 23 janvier 2022.**

Pour rappel, le diagnostic Agriculture Paysanne est un outil destiné à tout-e paysan-ne souhaitant faire un point sur sa ferme. Il permet aux paysan-nes d'évaluer leurs pratiques et leurs marges de progression au regard des six axes de la Charte de l'agriculture paysanne (travail avec la nature, autonomie, transmissibilité, développement local, répartition et qualité). Réalisés par Initiatives Paysannes dans les Hauts-de-France, les diagnostics Agriculture Paysanne sont généralement restitués entre paysan-nes. **Le partenariat entre Initiatives Paysannes et le Réseau des AMAP a la particularité d'intégrer les amapien-nes à cette action**, en leur permettant de découvrir l'outil, d'approfondir leurs connaissances sur l'agriculture paysanne et surtout de connaître plus finement leur ferme partenaire (ses problématiques, ses enjeux, ses projets).

Le Réseau des AMAP a co-organisé le temps convivial de restitution avec Initiatives Paysannes et la ferme ayant réalisé le diagnostic, selon le déroulé suivant : présentation de la démarche du diagnostic ; présentation des 6 axes de l'agriculture paysanne et restitution du diagnostic par Initiatives Paysannes ; échanges avec les amapien-nes ; visite de la ferme.

Cette troisième restitution a encore rencontré un grand succès auprès des amapien-nes. En plus de renforcer le lien entre la ferme et ses AMAP, elle a été l'occasion de renforcer la dynamique inter-AMAP de ce territoire. Plusieurs amapien-nes des AMAP de Soissons, de Fère-en-Tardenois et de Château-Thierry étaient présentes. La restitution du diagnostic a permis au paysan de revenir sur l'historique de son installation, sur les problématiques auxquelles il est actuellement confronté et sur ses projets. Les amapien-nes ont décidé de se réunir suite à ce temps de rencontre pour travailler sur l'harmonisation des contrats qui étaient différents d'une AMAP à une autre, dans le but de faciliter l'organisation et la livraison des contrats pour le paysan.

Les panneaux de restitution ont été remis aux paysan-nes ayant réalisé le diagnostic. Ils peuvent être envoyés sous format numérique sur demande. Ces panneaux constituent un outil de communication pour les fermes et participent à la création de références sur l'agriculture paysanne dans notre région.

Poursuite du groupe de travail « Sauvons l'élevage plein air ! »

Les 30 septembre et 5 novembre 2021, le Ministère de l'Agriculture a contraint par plusieurs arrêtés les éleveurs et éleveuses plein air à enfermer leurs volailles dans le cadre de la propagation du virus de grippe aviaire.



Des éleveuses de notre Réseau nous ont interpellés, en nous alertant sur le danger que représentaient ces réglementations pour l'élevage plein air. Le 20 novembre 2021, le Collectif d'AMAP HDF a décidé de créer un groupe de travail sur cette question, pour soutenir les éleveur-ses de volailles et informer les membres de notre réseau.

Plusieurs actions ont ainsi été réalisées :

- **Création d'un groupe de travail** avec appel à participation au sein du Réseau (groupe de travail aujourd'hui composé de 6 paysan·nes et 5 amapien·nes) ;
- **Réunions mensuelles** de ce groupe de travail, dont participation aux réunions des Collectifs Sauve Qui Poule constitués ailleurs en France ;
- **Veille** sur l'évolution de la réglementation ;



- **Communication et information** auprès des membres du réseau, avec invitation à évoquer le sujet au sein des groupes AMAP ;
- **Actions conjointes avec la Confédération Paysanne Hauts-de-France et Bio en Hauts-de-France** : envoi d'un questionnaire pour connaître la situation des éleveur-ses de notre région, réunion d'information à destination des éleveur-ses sur la réglementation, formation sur les droits et devoirs en cas de contrôle par une juriste de la Confédération paysanne ;
- **Manifestation de soutien** devant la Préfecture de Beauvais le 7 avril 2022.

La **formation « Droits et devoirs en cas de contrôle en élevage plein air »** animée par Urielle Choquet, juriste de la Confédération Paysanne a regroupé plusieurs paysan·nes en AMAP et plusieurs amapien·nes le 11 octobre à Saint-Laurent-Blangy. Cette formation a donné des outils pour que les paysan·ne se sentent plus confiants en cas de contrôle et a renforcé la volonté des participant·es, paysan·nes comme amapien·nes, de se mobiliser pour soutenir les éleveur-ses et plus largement l'élevage plein air mis en danger par la réglementation.

Plusieurs actions ont été enclenchées à la suite de cette formation :

- réfléchir à l'organisation de temps de rencontre au sein du Réseau pour restituer les apprentissages de la formation
- réfléchir à la mise en place de référents territoriaux pour la circulation de l'information et le soutien en cas de difficultés

- un renforcement de la coopération avec Bio en Hauts-de-France et la Confédération Paysanne, avec notamment la prise de contact avec la DDPP du Nord pour accompagner au mieux les éleveur-ses dans cette nouvelle période de claustration et d'apparition de foyers de contamination.

Création du groupe de travail « Tempête Eunice » en soutien aux fermes impactées

La tempête Eunice, a rageusement frappé nos départements, le 18 février 2022, provoquant de nombreux dégâts sur les exploitations, et plongeant la filière maraîchère des Hauts-de-France dans une **situation de crise sans précédent**. De nombreuses serres ont été mises hors d'état et les pertes de récolte sous serres atteignaient jusqu'à 100 % !

Face à cet événement et en réponse aux demandes de nombreux-ses maraîcher-es de la région, la Confédération Paysanne, Bio en HDF, le CIVAM HDF, Initiatives Paysannes et AMAP HDF ont participé et animé un groupe de travail « tempête Eunice » composé de membres des 5 structures et de nombreux-ses maraîcher-es.

Au sein de ce groupe de travail, nous nous sommes organisés afin de **soutenir l'ensemble des fermes en maraîchage impactées de la région**.

Nous avons mené un travail de recensement le plus exhaustif possible afin de faire un état de la situation. Nous avons demandé le déclenchement du régime des calamités agricoles pour les pertes de récolte. Nous avons interpellé les autorités compétentes afin que soit tenue une cellule de crise. En soutien, des élus de notre région et la Confédération Paysanne ont également interpellé le Ministre de l'Agriculture à plusieurs reprises. Afin d'alerter les autorités, les institutions et les collectivités nous avons envoyé des courriers, publié des communiqués de presse, organisé une conférence de presse et une mobilisation.

Notre travail coopératif a permis d'établir un état des lieux des fermes impactées précis et très documenté ainsi que les raisons pour lesquelles ces fermes étaient mises en péril si aucune solution de crise n'était trouvée.

La Région Hauts-de-France, et Madame Lesne, Vice-Présidente, chargée de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche, a décidé d'initier une cellule de crise de dimension régionale « afin d'apporter des solutions à leur situation et de répondre de manière coordonnée et territorialisée à l'urgence ». A l'issue de deux réunions de cellule de crise, **nous avons pu obtenir une aide à la trésorerie d'urgence** ainsi que l'engagement de la Région Hauts-de-France et des départements de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais de concourir au financement d'une **enveloppe exceptionnelle au dispositif Pass'Agri Filières** afin d'aider les fermes impactées à reconstruire. La MEL a également créé « un dispositif d'aide à l'investissement immobilier visant à rétablir le potentiel de production agricole, à adapter l'exploitation aux nouvelles conditions environnementales, à prévenir de futurs dommages et à atténuer les risques associés » et « un dispositif d'aide au paiement des loyers et fermages pour les exploitations touchées relative aux parcelles et bâtiments ayant subis des dégâts. »

Les actions de ce groupe de travail ne sont pas terminées. Nos diverses propositions d'entamer un travail avec les compagnies d'assurance en vue d'améliorer leurs offres n'ont pas encore abouti.

Actions de sensibilisation sur le revenu paysan

- **Action de mobilisation sur le revenu paysan le 8 juin 2022**

Mercredi 8 juin à Amiens, des paysan·nes et citoyen·nes du Réseau des AMAP Hauts-de-France, de la Confédération paysanne des Hauts-de-France, d'Initiatives Paysannes et de Bio en Hauts-de-France ont défendu le revenu paysan autour de plusieurs actions symboliques : **marché paysan, prises de parole, relevé des prix et stickage dans un centre commercial Carrefour.**

Le discours porté était le suivant : d'un côté, les paysan·nes ne sont pas payé·es pour leur travail. De l'autre, les citoyen·nes peinent à dégager un budget suffisant pour s'acheter des produits alimentaires et notamment des produits issus de l'agriculture paysanne. Au milieu, les grandes surfaces font des marges énormes, en particulier sur les fruits et légumes et les produits bio.

Partout en France, la Confédération Paysanne s'est mobilisée. En Hauts-de-France, nous nous sommes retrouvé·es devant le centre commercial Carrefour d'Amiens Nord pour dénoncer les pratiques des grandes surfaces, qui écrasent les paysan·nes avec des prix non rémunérateurs. Nous en avons profité pour exprimer notre soutien aux maraîcher·es impacté·es par la tempête Eunice.



- **Article sur l'inflation et la hausse des charges pour les fermes**

En AMAP, nous souhaitons fixer le prix du panier en fonction des coûts de production et en ayant le souci d'assurer un revenu décent aux paysan·nes. Avec la crise du COVID et plus récemment la guerre en Ukraine, de nombreuses matières premières ont vu leur prix s'envoler. Si le sujet préoccupe les foyers dans leur quotidien, le monde agricole n'est pas épargné et nos paysan·nes non plus.

Afin d'informer et de **sensibiliser les amapien·nes et les paysan·nes sur le thème de la hausse des coûts de production en période d'inflation**, nous avons travaillé à la rédaction d'un article avec d'autres réseaux d'AMAP en France.

Ce travail coopératif nous a permis de rassembler et documenter les hausses de coûts de production subies par nos paysan·nes par postes de dépense et type d'atelier sur les fermes. Cet article a été diffusé dans la newsletter d'AMAP HDF cet été et reste disponible dans la rubrique « Actualités » de notre site internet.

En parallèle de cette action d'information, nous avons également pu répondre à une demande formulée par de nombreuses AMAP dès le mois de mai 2022. De nombreuses AMAP ont mené un travail de réflexion sur la hausse des coûts de production de leurs paysan·nes. Elles se sont donc interrogées sur le prix du panier et se sont tournées vers une solution nouvelle afin de tendre vers une meilleure équité dans leur partenariat et dans leur AMAP. Ces AMAP proposent maintenant des contrats avec plusieurs tarifs. On peut trouver l'exemple d'un contrat avec 3 prix : un « prix plancher », un « prix de soutien » et un « prix solidaire », laissés au libre choix de l'amapien·ne. AMAP HDF a diffusé des modèles de ce type de contrat et a accompagné plusieurs AMAP qui souhaitaient s'en saisir.

Rencontre de paysan·nes en AMAP

Dans le cadre de ses actions de suivi du réseau, AMAP HDF organise des temps de « rencontre de paysan·nes en AMAP ». Cette action a pour objectifs de proposer un temps de rencontre et d'échange sur une thématique propre au métier de paysan·ne en AMAP. Cela favorise l'inter-connaissance, l'échange de savoirs et de savoir-faire. En raison du contexte sanitaire nous avons proposé ces temps à de plus petits groupes de fermes limitant ainsi le nombre de participants afin de respecter au mieux les gestes barrières.

AMAP HDF a organisé **deux rencontres de paysan·nes en AMAP dans le département du Nord**. L'une portait sur « le temps de travail et l'emploi sur ma ferme » et l'autre sur « Des ateliers complémentaires sur ma ferme : intérêts, inconvénients, complémentarité sur la ferme, diversifier le panel proposé aux amapiens? ». Ces rencontres se sont déroulées sur des fermes en AMAP. Les participants ont donc pu également visiter les 2 fermes qui ont accueilli.

D. Formation des amapien·nes et des paysan·nes

Formation à l'outil de gestion Clic'AMAP



Clic'AMAP est un logiciel aux usages multiples qui facilite la **gestion quotidienne de l'AMAP**. Ses principales fonctionnalités permettent de :

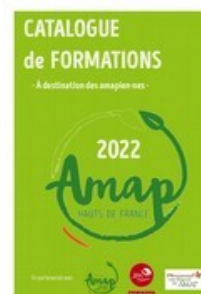
- Gérer les informations de l'AMAP (base de données adhérents, paysans partenaires, ...)
- Créer et gérer les contrats de l'AMAP
- Gérer les permanences de livraison de l'AMAP
- Gérer les partenariats et les livraisons pour les paysans
- Mutualiser les données, cartographier les AMAP

Nous avons débuté un **cycle de formations** en 2020 et l'avons **poursuivi et renforcé en 2021 et 2022**. La formation est organisée en visioconférence (2h pour les amapiens et 1h pour les paysans). Ce format a été apprécié par les AMAP ayant participé et permet de réunir plus facilement les membres répartis sur toute la région. Face au succès de la formation et dans cette dynamique de mutualisation inter-régionale, AMAP HDF s'est associé avec le réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes pour proposer un calendrier commun de formation. En tout, 20 formations ont été proposées aux amapien·nes et 9 formations aux paysan·nes. AMAP HDF a animé 10 formations pour les amapien·nes.

Nous avons pu former les membres de **12 AMAP** et **1 paysan·nes** de notre région à l'outil.

Création et diffusion d'un cycle de formations à destination des amapien·nes

Ce cycle de formations a été construit par le Réseau des AMAP Hauts-de-France. Plusieurs associations partenaires y participent en tant qu'intervenantes : le Réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes qui dispense des formations Clic'AMAP tout au long de l'année, mais aussi Terre de Liens Hauts-de-France sur une formation thématique. Des fermes du Réseau accueillent certaines formations et interviennent sur des sujets spécifiques.



L'objectif de ce cycle de formations est de **donner aux amapien·nes des outils qui leur serviront dans la gestion et l'animation de leur AMAP**, ainsi que des clés de compréhension sur des sujets plus techniques, relatifs à l'agriculture paysanne.

En 2022, des sessions de formation en visioconférence « **Découvrir AMAP en fêtes** », la formation « **Les labels : comment s'y retrouver ?** » et la formation « **Le contexte foncier en Hauts-de-France : repères et clés de compréhension** » ont eu lieu.

La formation « Les labels : comment s'y retrouver ? » s'est déroulée sur une ferme du réseau. Les inscrit·es ont pu renforcer leurs connaissances sur les labels et mentions relatifs aux pratiques biologiques. Quelles sont les différences ? Pourquoi y a-t-il autant de labels ? Pourquoi parle-t-on de labels « publics » et de labels « privés » ? Quel est le niveau d'exigence des cahiers des charges ? Qui certifie et contrôle ? Pourquoi mon savon n'a pas le logo « AB » ?

Autant de questions que nous avons pu aborder ensemble et qui permettent de mieux comprendre les labels. Une visite de la ferme du Cœur joyeux et la boulange du Cœur joyeux qui nous ont accueilli·es pour cette matinée de formation, nous a permis de mieux cerner les conséquences concrètes de la démarche de labellisation. Les échanges entre amapien·nes, paysan et artisan furent riches d'enseignements.

La formation "Contexte foncier en Hauts-de-France : repères et clés de compréhension" s'est déroulée sur une ferme Terre de Liens (la ferme Graine et Grignote à Rouvroy-les-Merles). Elle a permis aux participant-es de mieux saisir les problématiques foncières propres à l'acquisition et à la transmission des terres agricoles en Hauts-de-France, de mieux connaître les différents acteurs qui interviennent sur le marché foncier et de disposer d'exemples d'initiatives locales en matière de préservation du foncier agricole. Le temps de formation a été suivi d'une visite de la ferme et d'un pot convivial.

4. Dynamique territoriale, régionale et inter-régionale

Chiffres clés

- 3 réunions du Collectif de l'Envie au Projet
- 1 rencontre des administrateurs d'InPACT Hauts-de-France à Amiens
- De nombreux territoires sensibilisés et engagés dans le dispositif PANIERS
- 4 réunions du groupe de travail Activ' Ta Diversification
- 1 comité de pilotage Où acheter local

A. Dynamiques inter-AMAP

Il arrive que des AMAP d'un même secteur soient en lien et organisent des manifestations communes. Ces dynamiques de territoire sont des lieux d'action du réseau que ce dernier cherche à favoriser au quotidien.

- **Inter-AMAP dans le sud de l'Aisne**
- **Inter-AMAP d'Amiens Métropole**

- Réunion de coordination entre AMAP suite au diagnostic Agriculture Paysanne réalisé à la ferme de la Genevroye pour faciliter la gestion des contrats et des livraisons pour la ferme
- Organisation d'un ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre le 10 novembre 2022 à Soissons
- Réunion d'interconnaissance et de réflexion sur de futures actions communes le 12 mai 2022 à Rivery
- Organisation d'un ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre le 26 octobre 2022 à Amiens sur la thématique de l'accessibilité alimentaire, en partenariat avec Artisans du Monde Amiens et le CCFD80

B. Dynamiques territoriales et régionales

Le Réseau InPACT Hauts-de-France

AMAP HDF est membre du réseau InPACT Hauts-de-France.

À ce titre, nous avons mené plusieurs actions avec des structures de ce réseau, telles que la **gestion de projets**, des **temps de coordination entre salarié-es** et le **suivi de porteur-ses de projet**.

En 2022, les actions dans le cadre d'InPACT HDF ont été les suivantes :



JHM

- La participation de 2 administrateur-trices à un **séminaire politique « Reprendre la main sur la terre et ses fruits »** de 2 jours à Saint-Gobain les 4 et 5 février 2022,, organisé par plusieurs structures d'InPACT HDF
- Trois réunions du **Collectif élargi “De l’envie au projet”** le 25 mai, le 13 juillet et le 9 novembre en visio qui ont conduit à la création d’un livret de présentation des formations proposées par l’ensemble des associations d’InPACT HDF pour les porteurs de projet à l’installation.
- **Une réunion de suivi des porteurs de projet** dans le versant sud avec Bio en Hauts-de-France, Terre de Liens et Initiatives Paysannes
- La participation, le 28 juin, à la restitution du cycle collectif émergence d’Initiatives Paysannes au Paraclet
- Une rencontre des administrateur-trices des structures d’InPACT le 22 novembre 2022 ayant comme objet l’interconnaissance et la réflexion autour du projet politique d’InPACT Hauts-de-France. Trois membres du Collectif d’AMAP Hauts-de-France et une animatrice y ont participé.

Projets partenariaux en région sur l’accessibilité alimentaire

AMAP HDF participe à deux grands projets partenariaux sur l’accessibilité alimentaire en région : le dispositif P.A.N.I.E.R.S. et le dispositif « paniers solidaires » porté par la Caf et la MSA.

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S.

En coopération avec Bio en Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne, nous avons travaillé en 2022 au **déploiement du dispositif P.A.N.I.E.R.S.** (*“Pour l’Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire”*) en région. Ce déploiement implique des actions de coordination et d’animation dans les territoires impliqués dans la démarche, ainsi que des temps de coordination et de pilotage au niveau régional.



- **Siège au conseil d’administration du fonds de dotation**

Le conseil d’administration du fonds de dotation P.A.N.I.E.R.S. s’est réuni à deux reprises cette année, le 12 janvier et le 5 décembre.

- **Accompagnement de territoires impliqués dans le dispositif**

En 2022, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Département de la Somme et la Métropole Lilloise pour la mise en place du dispositif sur leur territoire.

Sur la **Métropole Européenne de Lille**, AMAP HDF est référent territorial avec Bio en Hauts-de-France pour le déploiement du dispositif. En 2022, ce sont plus de 4 000 paniers solidaires qui ont été distribués par les différents partenaires sur ce territoire. Au quotidien, nous agissons avec 15 structures relais pour la mise en œuvre et l’accompagnement du projet (centres sociaux, groupes d’achats, épicerie bio, associations, écoles, Université). En 2022, nous avons pu présenter le dispositif à de nombreuses structures relais et collectivités continuant ainsi la démarche de déploiement sur ce territoire.

Sur le territoire de la **Communauté d’Agglomération du Douaisis**, Bio en Hauts-de-France est référent. Des paysans en AMAP participent au dispositif et mettent une partie de leur production pour les paniers solidaires.

Déploiement dans le département de la Somme

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. n'était, début 2022, pas encore déployé dans le versant sud de la région. En partenariat avec Bio en Hauts-de-France et avec le soutien du Conseil Départemental de la Somme, nous avons lancé un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) auprès des collectivités territoriales du département, dans le but de les inciter à déployer le dispositif P.A.N.I.E.R.S. sur leur territoire. Une réunion d'information a été organisée le 1^{er} décembre 2021 auprès des collectivités pour leur présenter le dispositif et répondre à leurs questions dans le cadre de leur candidature. La date limite pour répondre à cet AMI était le 7 janvier 2022.

Le 14 janvier 2022, le jury de sélection - composé de membres du Conseil Départemental de la Somme, de la DRAAF Hauts-de-France, du Conseil Régional des Hauts-de-France, de la CAF de la Somme, de la MSA Services Picardie, de l'ARS des Hauts-de-France, de Bio en Hauts-de-France et du Réseau des AMAP Hauts-de-France - a retenu la candidature de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) au titre de territoire pilote pour le déploiement du dispositif dans la Somme.

Nous avons participé à plusieurs temps de travail et de coordination ainsi qu'aux comités de pilotage pour accompagner la mise en route du dispositif sur la CC2SO. L'AMAP présente sur le territoire (l'AMAP d'Airaines) n'ayant pas été retenue comme partenaire du dispositif, c'est Bio en Hauts-de-France qui a pris en charge la coordination générale du projet.

- **Sensibilisation de collectivités intéressées par le dispositif**

Nous avons présenté le dispositif à plusieurs collectivités intéressées. Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois a également montré son intérêt pour le dispositif en le mentionnant comme action potentielle à développer dans le cadre de son PAT. Le 6 octobre 2022, nous avons pu faire une présentation du dispositif à de nombreux élus et techniciens du territoire dans le cadre du PAT du PNRA. Depuis, nous avons échangé avec une EPCI et un CCAS fortement intéressés pour un lancement en 2023. Nous avons également participé à un atelier sur la précarité alimentaire le 31 mars 2022 avec l'AMAP Les Paniers d'Élise de Saint-Quentin, dans le cadre du PAT de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

- **Formation des membres du Réseau**

Dans le cadre de ce projet, nous menons également des actions de sensibilisation et d'accompagnement des membres du réseau. Une formation a été organisée en visioconférence pour les amapien-nes et les paysan-nes en AMAP au mois de juin dans le cadre du groupe de travail national « Accessibilité alimentaire en AMAP ». Une session de formation « Des paniers solidaires dans mon AMAP : comment faire ? » était prévue le 1^{er} octobre en présentiel, mais sera reportée sous forme de rencontre individuelles en 2023.

- **Essaimage et partage d'expériences**

Dans le cadre du dispositif P.A.N.I.E.R.S., nous avons à cœur de participer à des actions d'essaimage, d'échange d'expérience et de bonnes pratiques. En 2022 nous avons pu partager avec nos homologues de région parisienne (AMAP IDF, le GAB d'Île de France et un jardin de cocagne) ainsi qu'avec le CIVAM du Gard porteur d'une initiative similaire. Nous participons régulièrement au temps d'échange et de réflexion du Collectif SSA (pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation).

Coopération et participation au dispositif de paniers solidaires Caf MSA

En 2022, nous avons poursuivi le suivi du dispositif de paniers solidaires mis en place par la Caf de la Somme et la MSA Picardie (expérimentations en partenariat avec les AMAP de Ham et d'Abbeville).

Suite à une proposition de la Caf de la Somme et de la MSA Picardie de fusionner notre dispositif PANIERS et leur dispositif de paniers solidaires sur certains territoires dont Ham et la CC2SO, nous avons eu plusieurs réunions de travail avec Bio en Hauts-de-France et la MSA pour en étudier la faisabilité. La proposition de fusion n'a pas connu de suites concrètes.

N'ayant pas d'autres missions que de participer aux comités techniques de Ham et Abbeville, nous avons décidé de diminuer notre participation sur cette action cette année.

Partenariats avec la Chambre d'agriculture : PID, PAIT et portail "ouacheterlocal.fr"

- **Participation au portail www.ouacheterlocal.fr porté par la Chambre d'agriculture**

Notre participation au portail porté par la chambre d'agriculture permet de faire apparaître sur ce site les AMAP et les fermes en AMAP du réseau. Nous sommes membres du comité de pilotage du dispositif. La troisième salariée en charge de la gestion administrative d'AMAP HDF a pu débuter un travail de mise à jour de nos données sur le portail "ouacheterlocal.fr", dans le respect du RGPD. Nous avons pu participer aux différents temps et travaux ayant pour objectif de lancer une nouvelle version du site en ligne cette année. Ainsi, notre salariée a pu participer à une formation pour la prise en main du back-office de l'outil. Nous avons également participé au Comité de pilotage qui a eu lieu le 24 juin 2022.



- **Participation au PAIT**

AMAP HDF est également partenaire du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) animé par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et Initiatives Paysannes.

- **Participation au Point Info Diversification**

AMAP HDF est membre du groupe de travail dans le cadre du plan Activ'TA Diversification. A ce titre, nous avons participé aux réunions de travail de ce groupe et sommes devenus membres du Point Info Diversification (PID).

Voici les actions menées en 2022 à ce titre :

- Participation aux groupes de travail du PID
- Publication d'articles d'actualité sur le site internet du PID
- Participation aux réflexions relatives à des actions de communication



Partenariats avec des collectivités territoriales

Dans le cadre de ces missions de promotion des valeurs portées par le système AMAP, le Réseau des AMAP Hauts-de-France échange volontiers avec les collectivités territoriales ou au sein de comités dans le cadre de leurs politiques ou projets de développement durable et d'alimentation.

Cela se traduit par la **participation d'AMAP HDF lors de la création et de la mise en œuvre de PAT** (plan alimentaire territorial) ainsi que notre participation à des **comités de programmation de fonds LEADER** (celui du PETR de l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne).

En 2022, nous avons pu **participer aux PAT lors de leur phase d'élaboration et/ou lors de leur mise en œuvre par les collectivités locales suivantes** :

- Amiens Métropole (Somme)
- Communauté de communes du Saint Quentinois (Aisne)
- Parc Naturel Régional de l'Avesnois (Nord)
- Communauté d'agglomération Lens Lièvin (Pas-de-Calais)
- Métropole Européenne de Lille (Nord)
- Communauté d'agglomération Hénin-Carvin (Pas-de-Calais)
- CABBALR (Pas-de-Calais)

Notre participation permet de faire connaître les AMAP et leurs valeurs auprès des élus et des partenaires impliqués dans des démarches et des actions visant des projets de développement durable et d'alimentation.

À partir de février 2022, nous avons répondu favorablement à la demande du Conseil Départemental de la Somme de participer au **comité de pilotage d'une étude socio-économique** des producteurs de la Somme en circuits courts.

Nous avons également participé à plusieurs **États régionaux organisés par la Région Hauts-de-France** : les **États régionaux** du renouvellement des générations à Amiens le 1^{er} juillet, les États régionaux de l'approvisionnement local à Lille le 5 juillet et les États régionaux de l'élevage à Lille le 6 octobre.

L'APES et le Cerdd

AMAP HDF est membre de l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire). Cette adhésion témoigne de l'intérêt des thématiques de l'économie sociale et solidaire pour les AMAP. Être adhérent de l'APES nous permet de recueillir des informations sur la thématique et d'être en lien avec les acteurs de l'économie solidaire. En 2017, l'APES a révisé ses statuts afin de couvrir l'ensemble de la région Hauts-de-France.

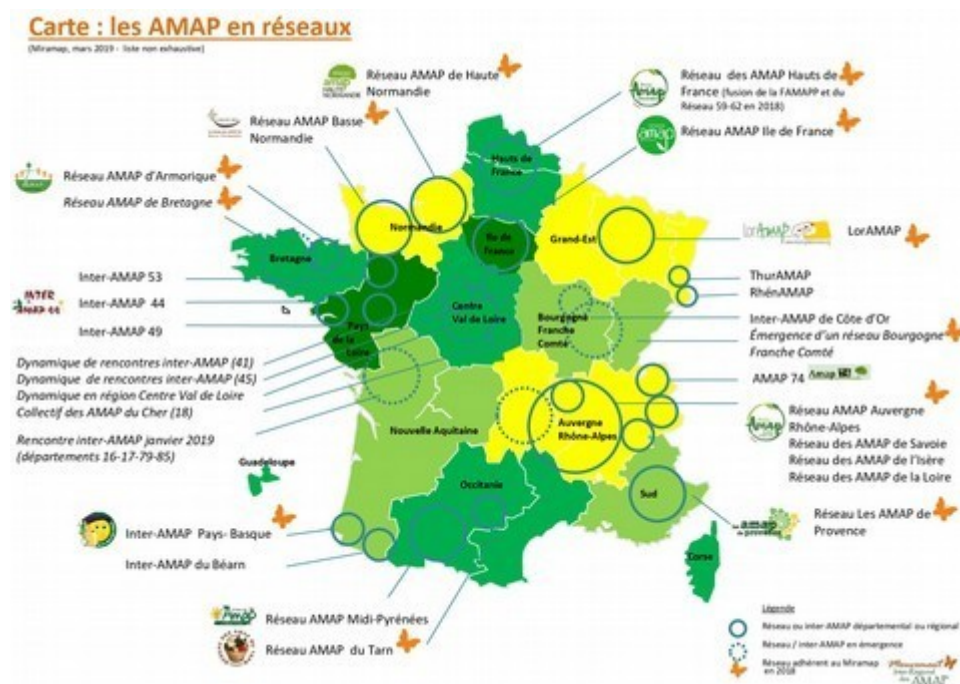
AMAP HDF adhère également au Cerdd (Centre de ressource du développement durable). Créé sous forme associative en 2001, le Cerdd est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) depuis 2006. Il est présidé alternativement, tous les deux ans, par l'État ou la Région. La vocation du Cerdd est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations territoriales. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur pouvoir d'agir.

AMAP HDF est membre du réseau ReADy, un réseau inter-professionnel animé par le Cerdd, qui regroupe une quarantaine de structures travaillant dans le domaine de l'alimentation. Il s'agit bien d'un groupe de personnes représentatives de l'écosystème régional d'acteurs de l'alimentation (institution, territoire, entreprise, association...).

Cette diversité d'acteurs aux compétences larges favorise l'émergence de projets d'alimentation durable et le partage d'initiatives exemplaires.

C. Chantiers inter-régionaux

Le mouvement des AMAP, c'est aussi : des réseaux régionaux (Réseau Auvergne Rhône-Alpes, Réseau AMAP Ile-de-France, Les AMAP de Provence, Loramap, Breizh'AMAP, Inter-AMAP du Pays Basque, Réseau AMAP Haute-Normandie, Réseau AMAP Basse Normandie, Réseau des AMAP du Tarn), un réseau inter-régional (MIRAMAP) et un réseau international (URGENCI).



AMAP HDF est adhérent au MIRAMAP. Au-delà de cette implication statutaire dans le mouvement inter-régional, AMAP HDF participe à des actions avec le MIRAMAP et d'autres réseaux d'AMAP de France. Un membre du Collectif est référent MIRAMAP. A ce titre, il se rend plusieurs fois par an aux réunions du MIRAMAP et assure un suivi régulier par mail et par téléphone.

Les animatrices ont des échanges réguliers avec les salarié-e-s du MIRAMAP et des autres réseaux. Il arrive que les animatrices sollicitent leurs homologues pour échanger des informations utiles à l'accompagnement des AMAP et des paysans en AMAP.

En 2022, AMAP HDF a travaillé sur plusieurs actions portées à l'échelle inter-régionale.

Développement de l'outil Clic'AMAP

Construit autour d'une démarche participative, Clic'AMAP est développé par le Réseau des AMAP Auvergne, Rhône-Alpes, Alliance Isère, le MIRAMAP et le Réseau des AMAP Hauts-de-France.

AMAP HDF s'investit également dans ce projet inter-régional en participant à son **comité de pilotage**, et accompagne quotidiennement les AMAP utilisatrices de l'outil (envoi des codes d'accès, aide technique, etc.).



Participation au groupe de travail inter-régional « accessibilité alimentaire »

Le groupe de travail « accessibilité » du Miramap a créé un [cycle de web-rencontres/conférences 'Accessibilité alimentaire & AMAP' 2020-2021](#).

Afin de continuer à faire circuler ces connaissances et expériences, le groupe de travail a rédigé un ['Recueil d'articles'](#) issu de ces 8 web-rencontres et mis en ligne les ['8 vidéos du cycle'](#). N'hésitez pas à partager et à visionner !

Faisant suite au cycle de conférence, ce groupe de travail mène un projet d'essai à l'échelle nationale « AMAP par et pour TOUS » lauréat du PNA 2021 dans la catégorie « plus de justice sociale ». **AMAP HDF participe à animer des mutualisations dans le mouvement des AMAP pour renforcer les capacités des AMAP à agir en faveur de l'accès à toutes et tous à une alimentation de qualité.**

Pour créer et diffuser des ressources pédagogiques et mettre en place des modules de formation et des accompagnements adaptés à la dissémination des pratiques inclusives en AMAP, nous nous appuyons sur l'expertise de porteurs d'initiatives, la mobilisation de partenaires issus du secteur social, d'une chercheuse et d'une association d'éducation populaire et sur les enseignements d'une analyse comparée de ces processus d'action complexes basés sur le renforcement des conditions d'ouverture et d'accueil en AMAP, des coopérations renforcées avec des acteurs de la lutte contre la pauvreté et des systèmes de co-financement des contrats entre producteurs et consommateurs.

En 2022, **le projet « AMAP par et pour TOUS » a permis de débiter la création d'un « kit » à destination des AMAP et paysan-nes en AMAP qui souhaitent se lancer dans une initiative de paniers solidaires ou d'accessibilité alimentaire.** Nous avons également participé à la **création d'un module de formation à destination des membres du réseau.** Une session de cette formation a été organisée au mois de juin en visioconférence.



Rencontres inter-salariées

Deux salariées animatrices d'AMAP HDF ont participé à une rencontre inter-salariées organisée par le Miramap le 4 juillet 2022.

Il a été décidé d'instituer ces rendez-vous inter-régionaux de manière plus régulière, à raison d'une ou deux réunions physiques par an, dans le but de poursuivre le travail de mutualisation, de renforcement des actions mises en place et de montage de projets communs.

Participation à la démarche de DLA initiée par le Miramap autour du chantier sur la « marque AMAP »

AMAP HDF participe au chantier 2021-2022 « Consolider le Mouvement des AMAP : modèle économique et fiscal des organisations du Mouvement des AMAP et gestion de la marque AMAP ».

Cet accompagnement nous permet de faire le point sur l'analyse économique, juridique et fiscale des activités du Mouvement des AMAP dans le cadre d'un travail avec des experts. Cette première étape nous permettra ensuite de travailler à définir le socle commun du mouvement et des modalités de gestion de la marque AMAP.

En 2022, nous avons pu participer aux différents d'échange, d'information et de présentation de ce chantier.

5. Promotion des AMAP et de l'agriculture paysanne en région

Chiffres clés

- **2** lettres d'information
- **1** communiqué de presse "Manger sain, local et solidaire"
- **2** fiches pédagogiques sur la communication
- Une campagne de communication nationale 'AGIR EN AMAP' avec **47** portraits diffusés
- Création d'**1** compte Instagram
- **6** événements dans le cadre d'AMAP en Fêtes
- **8** ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre
- Projet de livre de recettes des AMAP de la région

A. Outils de communication externe

Gestion du site internet

Le site internet du Réseau est à la fois un espace informatif pour le grand public souhaitant se renseigner sur les AMAP et un espace ressource pour les amapien-nes et les paysan-nes. Il est régulièrement alimenté par les salariées à travers la publication d'actualités. Il permet également de promouvoir les AMAP de la région, de les rendre visibles et de transmettre leurs coordonnées aux visiteur-ses, à travers :

- une carte interactive recensant les AMAP et les fermes en AMAP,
- la liste complète des AMAP de la région avec leurs coordonnées,
- une liste non exhaustive des AMAP où il reste de la place.



Mise à disposition de kits de communication pour les événements des AMAP

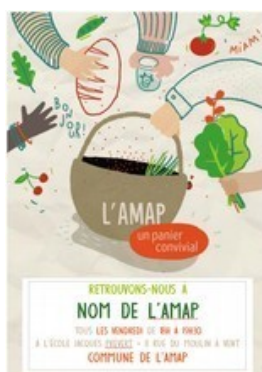


Le Réseau met à disposition des AMAP du territoire **10 kits de communication** (2 kits par département). Le Réseau organise la réservation et la circulation des kits auprès des AMAP qui les font ensuite circuler en fonction des besoins. La mise à disposition pour différents événements tout au long de l'année nécessite une logistique conséquente mais permet une visibilité démultipliée.

Chaque kit est composé des supports suivants : un flyer à destination du grand public ; un kakemono ; une banderole ; des affiches "portraits d'amapien-nes" ; une carte des AMAP de la région ; un annuaire des AMAP de la régionale ; des BD "Ampien-ne pourquoi pas moi".

Mise à disposition d'outils personnalisables pour les AMAP

Nous mettons à disposition des AMAP adhérentes des outils pour faciliter leur visibilité et leur communication localement, tels que le **flyer** et le **logo personnalisables**.



Commande collective de cabas « Manger sain, local et solidaire »

Nous avons renouvelé en 2021 la commande collective de cabas en jute aux couleurs du réseau des AMAP Hauts-de-France. Cette action de communication a eu un franc succès auprès des AMAP de notre réseau. Des AMAP en ont commandé en 2022.

Manifestations grand public : faire connaître les AMAP et le réseau régional

De principe, lorsque l'association régionale est sollicitée pour participer à une manifestation afin de promouvoir les AMAP, elle propose aux AMAP les plus proches géographiquement d'y participer. Dans la mesure du possible, le réseau régional – salariée, administrateurs-trices, bénévoles des AMAP – est présent à l'occasion d'évènements à rayonnement régional ou départemental.

Les AMAP du réseau représentent le mouvement des AMAP lors d'évènements départementaux ou communaux (forums des associations, fêtes locales, etc.), avec à leur disposition le kit de communication réunissant divers supports de communication du réseau.

La participation à ces évènements permet de communiquer sur les AMAP locales et de la région, de sensibiliser le grand public aux principes et valeurs défendus par le système AMAP, d'informer les passants des AMAP proches de chez eux., et d'échanger plus largement sur le développement d'une agriculture diversifiée, respectueuse de l'environnement et d'une alimentation de qualité accessible à tous.

Relais du festival ALIMENTERRE 2022



Cette année encore, le Réseau était relais du Festival ALIMENTERRE, qui s'est déroulé **du 15 octobre au 30 novembre 2022**. Plusieurs AMAP et inter-AMAP de toute la région se sont emparées de cette campagne pour sensibiliser les habitant-es de leur territoire et se faire connaître.

26 oct – AMIENS (80)

Film : [La part des autres](#)
par l'AMAP du Potager et le Réseau des AMAP Hauts-de-France, Artisans du Monde, le CCFD-Terre solidaire de la Somme, Terre de Liens Hauts-de-France

18 nov – MONTATAIRE (60)

Film : [La part des autres](#)
par l'AMAP Graine d'AMAP de Creil en partenariat avec la grainothèque ALSO (Alimentation Locale et Solidaire)

25 nov – SENLIS (60)

Film : [Vert de Rage : Engrais Maudits](#)
par l'AMAP Les paniers de Séraphine de Senlis

10 nov – SOISSONS (02)

Film : [Amuka, l'éveil des paysans congolais](#)
par les AMAP de Soissons, Villeneuve-Saint-Germain, Fère-en-Tardenois, Château-Thierry, Noyant-et-Aconin et Marolles.

Projections

ALIMENTERRE 2022

15 nov – VILLERS-COTTERÊTS (02)

Film : [Une terre sans abeilles ?](#)
par l'AMAP Le Cabaret des oiseaux

18 nov – CRÉCY-EN-PONTHIEU (80)

Film : [La part des autres](#)
par l'AMAP Art de Terre de Rue

30 nov – HELFAUT (62)

Film : [Une terre sans abeilles ?](#)
Par l'AMAP de la Morinie

Cette année, le film « La part des autres » a particulièrement été choisi par les AMAP. Questionnant l'accès de tous à une alimentation de qualité et durable, les séances ont été suivies de débats autour de l'accessibilité alimentaire, une thématique à l'ouvrage au sein du Réseau des AMAP Hauts-de-France.

Relais de la campagne AMAP en Fêtes 2022

AMAP en Fêtes 2022, c'était :

- **1 mois de festivités**, du 19 septembre au 19 octobre 2022
- **Une multitude d'évènements** : portes ouvertes, journées festives, apéro/repas partagés, visites de fermes, ciné-débat, conférences, ateliers thématiques...
- **Un slogan** : « De bonnes ondes pour un autre monde ! »
- **Des outils pour les AMAP** : 3 formations en visio « Comment faire AMAP en Fêtes », un guide « Mon évènement pas à pas », une affiche et un communiqué de presse personnalisables, un site internet dédié (boîte à outils et référencement des évènements sur une carte interactive)
- **Une coordination inter-régionale** : des réunions de travail, une affiche nationale, des posts sur les réseaux sociaux, des mailing d'information, des articles de presse et interview radio sur la campagne
- 157 évènements partout en France, dont **6 évènements en Hauts-de-France**



Communication et sensibilisation en milieu scolaire

Au mois de mai, l'entreprise Open Digital Education a sollicité notre participation dans le cadre de leurs actions éducatives et de leur **réseau social éducatif ONE & NEO**. Ce réseau social éducatif réunit la communauté scolaire (enseignants, élèves, parents) dans un cadre sécurisé pour communiquer et créer des activités pédagogiques avec le numérique.

Cette année, ONE & NEO a porté le projet « Engage-toi pour la planète ! ». Porté par le syndicat mixte Somme Numérique et le département de la Somme qui avaient à coeur de proposer aux classes un parcours pédagogique au sein de leur espace numérique de travail autour de l'écologie. Les élèves ont eu l'occasion de suivre un parcours pédagogique autour du zéro déchet et de lancer des actions à travers différents challenges et la rencontre d'acteurs engagés dans cette thématique.

Le Réseau des AMAP a accepté de participer à ce projet. Sous un format « Questions/réponses » filmé, **une amapienne du Réseau** a ainsi été interviewée au mois de juin, et **a répondu aux questions des élèves concernant les AMAP et le Réseau**. Cette interview a été diffusée à l'ensemble des écoles et collèges du département et a permis de sensibiliser le jeune public et leurs parents sur les principes des AMAP.

Interview disponible ici : <https://enthdf.fr/pages/p/website#/website/ae18409b-3586-4aae-9491-32f25d6eaa4d/interviewdureseauamap>

B. Communication interne

Diffusion d'une lettre d'information

La lettre d'information sert à communiquer en interne. Elle nous permet de diffuser les actualités du réseau (événements, formations, etc.), ainsi que des informations sur divers sujets en rapport avec l'agriculture paysanne et/ou l'alimentation. Le groupe de travail "communication" a fixé comme objectif la rédaction d'une lettre d'information par saison.

En 2022, nous avons diffusé pour l'instant **2 lettres d'information** (lettre d'hiver et lettre d'été).

Communication régulière par e-mail

Des informations relatives à nos actions et projets, à nos actualités et à celles de nos partenaires sont régulièrement envoyées aux AMAP et aux paysan·nes par mail.

Lancement d'un livre de recettes des AMAP de la région

Lors de la préparation de la fête des 20 ans des AMAP, a émergé l'idée de réaliser une œuvre commune à toutes les AMAP de la région. Cette œuvre collective sera le livre de recettes des AMAP des Hauts-de-France.

Le groupe de travail communication du Réseau a travaillé au lancement d'un challenge « Une AMAP, une recette ! » et à un appel à participation pour la réalisation de ce projet.

Pourquoi un livre de recettes ?

- Pour renforcer le partage des recettes en AMAP à l'échelle régionale, renouveler nos idées et cultiver notre plaisir de cuisiner
- Pour accompagner les nouveaux·elles amapien·nes en quête d'inspiration
- Pour communiquer sur les AMAP de la région à partir des fiches recettes que l'on pourra publier sur les réseaux sociaux

Sous quelle forme ?

- Contenu : fiches recettes classées par saison + fiches aliment ou thématiques
- Format : livret A5 en format numérique ; fiches recettes extractibles en format carré pour publication sur les réseaux sociaux
- Illustration : vous avez des talents de dessinateur·trice ? Rejoignez-nous !
- Impression du livre de recettes aux frais de l'AMAP

C. Actions de communication en soutien au réseau

Les années 2020, 2021 et 2022 ont été particulièrement difficiles pour la filière agricole et les circuits courts, notamment en termes de commercialisation. Bien qu'ayant prouvé leur résilience pendant la crise

sanitaire, les AMAP des Hauts-de-France (et d'autres régions) n'ont pas été épargnées par la baisse de la vente de produits frais en circuits courts, et ont elles aussi enregistré une baisse (relative) du nombre d'adhérent-es. Face à ce constat, **le Réseau a décidé de fixer la communication et la promotion des AMAP en action prioritaire pour l'année 2022.**

Un groupe de travail s'est alors constitué au niveau Hauts-de-France ainsi qu'à l'inter-régional avec le Miramap et les autres réseaux d'AMAP. Plusieurs actions ont été imaginées pour relancer la communication sur les AMAP à grande échelle.

Communiqué de presse Manger sain, local et solidaire



En soutien au réseau, nous avons envoyé un communiqué de presse « Manger sain, local et solidaire » à une liste de contacts presse.

Nous avons créé un communiqué de presse modifiable pour que les AMAP s'en saisissent à leur échelle, et avons invité par le biais d'un amapien membre du GT communication des AMAP à être relais de communication sur leur territoire.

Campagne nationale # AGIR EN AMAP

À partir du 8 juin 2022, les Réseaux d'AMAP et le Miramap avons lancé la campagne nationale **'Agir en AMAP'**, en invitant amapien-nes et paysan-nes en AMAP à y participer et à la relayer largement pour faire parler des AMAP.

Chaque semaine, **des portraits d'amapien-nes ou de paysan-nes en AMAP entre 25 et 35 ans** ont été diffusés sur les comptes Facebook et Instagram des réseaux d'AMAP. Ce sont en tout 47 portraits d'amapiens et de paysans, ainsi que 12 témoignages audio qui ont été diffusés sur les réseaux.

La campagne a consisté à parler des AMAP partout en France, à promouvoir nos valeurs et à témoigner des nombreuses raisons qui motivent de jeunes citoyen-nes à être en AMAP, dans le but d'en inspirer de nouveaux-elles à rejoindre une AMAP.



Cette campagne nationale a nourri des ambitions de mutualisation plus régulière entre les Réseaux, afin d'avoir un impact encore plus fort, mais se heurte au manque de temps et de moyens de nos associations.

Création d'un compte Instagram

Afin de faire vivre plus largement la campagne Agir en AMAP et de toucher un plus large public, le Réseau s'est doté d'un compte Instagram. Y sont publiés les portraits Agir en AMAP mais aussi les actualités et communications diverses du Réseau.



Pour suivre le Réseau sur Instagram : [@reseauamaphdf](https://www.instagram.com/reseauamaphdf)

Rédaction de fiches pédagogiques à destination des AMAP

En parallèle de la campagne Agir en AMAP, il nous semblait important d'accompagner les AMAP en leur donnant des idées et des outils pour mieux communiquer localement. Nous avons ainsi créé deux fiches pédagogiques : une fiche « **Communiquer sur mon AMAP** » et une fiche « **Gérer la page Facebook de mon AMAP** ».



D. Relations presse

- **Revue de presse Eunice** : de nombreux membres du réseau ont répondu présent pour rencontrer des journalistes durant ces mois de travail collectif. La région Hauts-de-France a également organisé une rencontre presse sur une ferme impactée à l'issue des réunions de cellule de crise. La conférence de presse que nous avons organisé et la manifestation qui a eu lieu à Lille ont également été largement couverts par la presse régionale et nationale.
- **Interview dans l'Express le 8 mars 2022**
- **Podcast de Micros Rebelles**
Micros rebelles, webradio indépendante du bassin minier, est venue à notre rencontre suite aux

tempêtes Eunice et Franklin qui ont causé d'énormes dégâts sur les cultures maraîchères de notre région en février 2022. Gauthier Michal et Laetitia Brayelle, maraîcher-es en AMAP dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, et Céline Regulski, animatrice du Réseau des AMAP Hauts-de-France, sont revenu-es sur cet évènement qui a porté un énième coup à une filière maraîchère déjà fragilisée. Difficultés financières liées à une activité professionnelle peu rémunératrice et à une filière peu soutenue, baisse globale des ventes en circuits courts... Le soutien des AMAP est plus que jamais nécessaire. Podcast à écouter ici : <https://www.micros-rebelles.fr/.../sous-les-serres-la-colere>

RESEAU DES AMAP HDF
40 avenue Roger Salengro
62223 ST LAURENT BLANGY
06.34.28.73.25 contact@amaphdf.org
Siret : 531 999 811 00015

